



# TERMES EXPLIQUANT L'UNIVERS DE LA FNEK

# EDITO

Salut à toi !

Tu tiens entre les mains les TEUF : les Termes Expliquant l'Univers de la FNEK, actualisé pour l'année 2020-2021.

Dans ce lexique, tu trouveras quelques acronymes avec une brève explication te permettant de comprendre plus facilement certains points en événement FNEK, ou certains mails.

Il est voué à une évolution perpétuelle, n'hésite donc pas à contacter le Vice-Président en Charge du Réseau de la FNEK pour proposer des ajouts, des modifications ou des éclaircissements ! Ton retour permettra de le rendre plus complet et adapté aux besoins des étudiants.

Bonne lecture et merci à toutes les personnes ayant permis d'enrichir ce lexique !

Marie AUBERT  
Vice-Présidente en charge du Réseau 2020-2021  
reseau@fnek.fr

# I. Termes Administratifs et Généraux

**Amendement :** Motion qui consiste à modifier en enlevant, ajoutant ou modifiant le contenu d'une autre motion. Les amendements sont votés au même titre et de la même façon que les motions.

**BDE :** Bureau Des Etudiants ; synonyme : association, corporation.

**BF :** Bulletin FNEK ; il s'agit d'un récapitulatif d'une AG, accessible et qu'il est possible de diffuser sur les réseaux sociaux pour transmettre aux étudiants les décisions importantes prises en AG. Le Bulletin FNEK permet d'aider les administrateurs dans leur tâche de transmission aux étudiants en fournissant une information rapide et claire.

**BN :** Bureau National. C'est l'instance interne de la FNEK correspondant à l'équivalent du BDE d'une association étudiante.

**BP :** Budget Prévisionnel.

**C2S :** Commission Sectorielle de Santé. C'est l'instance interne de la FAGE regroupant certaines fédérations de filière (FNEK, ANEMF, ANEPF, ANESF, ANESTAPS, UNECD, FNEO etc...). Cette instance discute des différents sujets relatifs à la santé et sa politique. Elle est sous la médiation d'un responsable de la FAGE (souvent un membre du BN) et peut également être composée de différentes personnes qualifiées (PQ).

**CAD :** Conseil d'Administration à Distance.

**CM :** Chargé de Mission.

**CV :** Comité de Veille ; les membres du CV sont là pour s'assurer du respect des statuts, des procédures. Ils peuvent retrouver des motions plus vite que personne.

**DCE** ou **3D/DDD** : Droit et Conseil aux Etudiants ou Défense Des Droits ; il s'agit d'un poste du bureau national qui a pour but de défendre les droits des étudiants.

**FT** : Formation Tour ; Formations que la FNEK peut venir dispenser gratuitement pour tout étudiant en kiné à la demande du BDE.

**IBG** : Ice Breaking Game ; il s'agit d'un jeu "brise glace", en général réalisé au début des formations pour découvrir un peu les autres personnes ou détendre l'atmosphère.

**IFMK** : Institut de Formation de Masso-Kinésithérapie.

**KC** : Knowledge Coffee ; moment de formation très court sous forme d'un «speed dating».

**Mono** : Monodisciplinaire ; une Mono est une fédération de filière, comme la FNEK.

**Motion** : une motion est une "loi", votée par le Conseil d'Administration. Elle doit être respectée par le Bureau National, mais également par les autres acteurs de la vie de la FNEK (organisations d'événements FNEK, admins, étudiants...). Une motion peut concerner une prise de position (par exemple sur l'EBP), mandater le Bureau National à réaliser quelque chose, mettre un cadre à des événements. Une motion peut être proposée par n'importe quel BDE adhérent, secondé par un autre BDE. Elle peut également être le fruit d'une réflexion au sein des commissions, et à de plus rares cas proposée par le Bureau National.

**PCJS** : Prévention, Citoyenneté, Jeunesse et Solidarité.

**PLFSS** : Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale.

**PQ** : Personnalité Qualifiée. C'est une personne qui est intégrée dans une structure en raison de ses compétences sur un sujet, même si cette personne n'est pas concernée directement par le sujet. Exemple : les PQ de la C2S ne sont pas forcément des étudiants en santé.

**PV** : Procès Verbal : document récapitulatif d'une Assemblée Générale, d'un Conseil d'Administration. Il retrace tous les échanges, les votes ainsi que les événements.

**RDD** : Relevé des décisions : document récapitulatif des décisions prises lors de vote lors d'une Assemblée Générale, d'un Conseil d'Administration.

**VC** : vérificateur aux comptes : une personne chargée de vérifier la véracité des comptes et les justificatifs de dépenses.

**VP** : Vice Président.

**VPG** : Vice Président Général.

## II. Evénements

**AG** : Assemblée Générale.

**AGO** : Assemblée Générale Ordinaire, ne se réunit qu'une fois par an, votée lors d'une AGE, seuls les membres votants ont le droit de vote lors des procédures. Elle est compétente pour l'élection du BN de la FNEK, le vote de la politique générale, le vote des adhésions des membres aux commissions et à la FNEK, les modifications de statuts et de RI, le vote du quitus moral et financier et la résolution de litiges interne de la FNEK. Elle est aussi apte sur toutes les compétences du Conseil d'Administration.

**AGE** : Assemblée Générale Extraordinaire, a les mêmes compétences et fonctionnement que l'AGO. Elle peut en plus ; interrompre le mandat du BN, du CV et du vérificateur aux comptes. Elle peut aussi prononcer la dissolution de l'association.

**CA** : Conseil d'Administration, ou Conseil Académique.

**CIFEPK** : Congrès International Francophone des Etudiants en Physiothérapie et en Kinésithérapie.

**FAK** : Forum des Associations Kinés.

**IKE** : Inter-Kinés-Etudiants, organisés par la MAIKE.

**JFK** : Journées Françaises de la Kinésithérapie.

**JNKS** : Journée Nationale de Kine salariale (en lien avec le CNKS : collège nationale de la kinésithérapie salariée).

**K-Chill** : IKE du Sud Est, organisés par l'ASEIKE.

**Phoqing Day** : Les IKE de l'Ouest, organisés par le COSMIKE.

**WE2F** : Weekend de Formation de Formateur. C'est lors de cet événement que l'on devient formateur à la FNEK.

**WEE** : Week-end d'été. Il s'agit du dernier week-end du calendrier annuel de la FNEK. C'est à cette occasion que l'on vote pour élire le nouveau Bureau National.

**WEF** : Week-end de Formation.

**WEFA** : week-end de formation des Administrateurs.

**WEFKIF** : Week-end de Formation des Kinés d'Ile-de-France.

**WEP** : Week-end de Passation.

**WESS** : Week-end Santé et Solidarité. Événement regroupant toutes les fédérations de santé, sur les thèmes de la solidarité et de la santé.

**WET** : Week-end Tutorat. Événement regroupant les 5 associations étudiantes nationales sur le thème du tutorat, notamment PACES mais également d'année supérieure.

### III. Représentation (Reprez)

**AD** : Accès direct.

**ARS** : Agence Régionale de Santé : Outre ses nombreuses missions en lien avec la politique de santé des différentes régions, elle a un rôle de "veille" sur la qualité de la formation. Elle vérifie l'application du référentiel de la formation dans les IFMK.

**CDOMK** : Conseil Départemental de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes.

**CdP** : Communiqué de Presse.

**CMK** : Collège de la Masso-Kinésithérapie. S'occupe de favoriser les échanges et la communication entre les instances de la kinésithérapie, en gardant un point de vue scientifique dans les dits échanges.

**CNKS** : Collège National de la Kinésithérapie Salariée. C'est une instance consultative à propos de la kinésithérapie salariée, ce n'est pas un syndicat.

**CNOMK** : Conseil National de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes.

**CR** : Conseil Régional.

**CROMK** : Conseil Régional de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes.

**DGOS** : Direction Générale de l'Offre de Soins.

**ECPTS** : European Confederation for Physiotherapists Students. Ancienne association européenne des étudiants en kiné qui avait été lancée par la FNEK mais abandonnée au bout de quelques années par manque d'investissement européen.

**FFMKR** ou **FF**: Fédération Française des Masseurs-Kinésithérapeutes Rééducateurs. Il s'agit d'un syndicat.

**MESRI** : ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

**MSS** : Ministère des Solidarités et de la Santé.

**PA** : Pratique avancée.

**PLFSS** : Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale.

**RF**: Régions de France. C'est l'association qui regroupe et représente l'ensemble des régions en France. Elle traite directement avec les ministères et avec les représentants d'association.

**RGPD** : Règlement Général sur la Protection des Données

**SNMKR** ou **SN** : Syndicat National des Masseurs-Kinésithérapeutes Rééducateurs. Il s'agit d'un syndicat.

**URPS** : Union Régionale des Professionnels de Santé.

## IV. Stratégie de Financement de notre Formation (S2F)

**CAE** : Contrat d'Allocation d'Etude. Contrat liant l'étudiant à un établissement de santé : l'étudiant s'engage à travailler un certain temps dans l'établissement en contrepartie d'une allocation mensuelle durant les études.

**CdF** : Contrat de Fidélisation. Contrat établi entre l'étudiant, un établissement de santé et la Région qui permet à l'étudiant de se faire financer sa formation par la Région contre un engagement de plusieurs années dans l'établissement co-signataire.

**CPER** : Contrat de Plan Etat Région. Ces contrats entre l'Etat et une ou plusieurs Régions détaillent le financement pluriannuel (et la programmation de ce financement) autour d'objectifs d'aménagement du territoire.

**DE** : Dossier d'expertise.

**FdS** : Frais de Scolarité.

**MSP** : Mise en Situation Pratique.

**PBL** : Privé à But Lucratif (IFMK privé à but lucratif). Ce sont des IFMK pouvant avoir des frais de scolarité supérieurs aux frais universitaires, et qui répondent à des actionnaires. Il s'agit d'un des trois statuts d'IFMK (public, privé à but non lucratif, privé à but lucratif).

**PBNL** : Privé à But Non Lucratif (IFMK privé à but non lucratif). Ce sont des IFMK pouvant avoir des frais de scolarité supérieurs aux frais universitaires, qui ne répondent pas à des actionnaires. Il s'agit d'un des trois statuts d'IFMK (public, privé à but non lucratif, privé à but lucratif).

**PR** : Projet Région. Ce sont des associations régionales dont l'objectif principal est la lutte contre les frais de scolarité des IFMK. Il en existe actuellement 7 :

- **AFEK** : Association Francilienne des Etudiants en Kinésithérapie, projet région d'Ile-de-France,
- **FÉBER** : Fédération Bretonne des Étudiants en Rééducation, projet région breton,
- **G4** : Projet région des Haut-de-France,
- **ONEK** : Organisation Normande des Étudiants en Kinésithérapie, projet région normand,
- **RAPLIKE** : Rassemblement Associatif Pays de la Loire Inter Kinés Étudiants, projet région des Pays-de-la-Loire,
- **REKNA** : Rassemblement des Etudiants en Kinésithérapie de Nouvelle-Aquitaine, projet région de Nouvelle-Aquitaine,
- **UREKAG** : Union Représentative des Étudiants Kinésithérapie des Antilles-Guyane, projet région de la Martinique,

**RT** : Région Tour. Week-end de formation des nouveaux bureaux des projets régions.

**S2F** : Stratégie de Financement de la Formation : Pôle s'occupant des frais de scolarités des IFMK.

**SHN** : Sportif de Haut Niveau.

## V. Enseignement Supérieur (ES)

**CAC** : Commission d'Attribution des Crédits

**CFVU** : Commission de Formation et de Vie Universitaire.

**CNESER** : Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

**CVE** : Conseil de Vie Étudiante.

**DGESIP** : Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle.

**DRJSCS** : Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

**ECP** : Élu au Conseil Pédagogique : désormais on parle d'EEK

**EEK** : Élu Étudiant Kiné : représentants de promotion, élus en début d'année chaque année. Couramment appelés "délégués" par l'administration des IFMK, ce terme est néanmoins à bannir. En effet, les EEK ont des missions plus importantes que celle d'un "délégué". Pour plus de précisions, allez lire le GEEK "Guide de l'Elu Etudiant Kiné" réalisé par la FNEK à retrouver sur notre site [fnek.fr](http://fnek.fr).

**ES** : Enseignement Supérieur : Pôle s'occupant de toutes les problématiques liées à l'enseignement, comme la réforme de 2015, la réforme LMD (Licence, Master, Doctorat). Ce pôle traite souvent avec le ministère de l'éducation ou de la santé.

**HCPP** : Haut Conseil des Professions Paramédicales.

**ICOGI** : Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut : Suite à l'arrêté du 21 avril 2018 sur la nouvelle gouvernance des instituts, il s'agit de l'instance compétente dans la validation du projet de l'institut, de sa certification, émet un avis sur le budget... pour plus de détails, consultez le GEEK !

**IGAENR** : Inspection Générale des Affaires de l'Education Nationale et de la Recherche.

**L.AS** : Licence à Accès Santé, nouvelle voie d'accès vers les filières de santé.

**LMD** : Licence-Master-Doctorat.

**MESRI** : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

**PACES** : Première Année Commune Aux Etudes de Santé, ancienne voie d'accès vers les filières de santé (MMOPK).

**PASS** : Parcours Accès Santé Spécifique, nouvelle voie d'accès vers les filières de santé.

**SSES (anciennement SeSa)** : Service Sanitaire des Etudiants en Santé : Service instauré à la rentrée 2018, permettant l'application sur le terrain de missions en lien avec la santé publique pour les étudiants en masso-kinésithérapie.

**ST2S** : Stratégie de Transformation du Système de Santé.

**UFR** : Unité de Formation et de Recherche.

**VPE** : Vice Président Etudiant : préside la section de vie étudiante en cas d'absence du directeur et fait l'ordre du jour de la section.

## VI. Réseau Kiné (assos votantes + observatrices)

**ASEIKE** : Association Sud Est des Inter-Kinés Etudiants. C'est l'association qui organise le K-Chill.

**COSMIKE** : Comité chargé de l'Organisation Sportive et du Management des Inter Kinés et Ergos de l'ouest. C'est l'association qui organise les Phoquings Days

**COW** : Comité Organisateur du WEFKIF et du FAK (Forum des Associations Kinés).

**FNEK** : Fédération Nationale des Étudiants en Kinésithérapie (c'est vous !)

**MAJIKE** : La Minutieuse Association des Jeux Inter-Kinés-Etudiants. C'est l'association qui organise les IKE.

**WCPT** : World Confederation for PhysioTherapy. Association mondiale de la kinésithérapie. Possède une branche Europe (WCPT - Europe) et une branche étudiante (WCPT - Future).

## **ASSOS VOTANTES :**

### **Région Haut de FRANCE :**

**BDE KEB** : Berck-Sur-Mer

**BLACK** : Lille Catho

**ALEK** : Lille Etat

**ASKA** : Amiens

### **Région BRETAGNE :**

**KUBE** : Brest

**BARKE** : Rennes

### **Région Pays de la Loire :**

**E-KLaC** : Laval

**BANK** : Nantes

### **Région Centre Val de Loire :**

**KINERGY** : Orléans

## Région Grand EST :

**CEMKR** : Reims

**COKINE** : Nancy

**AEKS** : Strasbourg

**FEMuR** : Mulhouse

## Région NORMANDIE :

**TADEI** : Alençon

**ROUKINE** : Rouen

**AELM** : La Musse

## Région Nouvelle-Aquitaine :

**EKiP** : Poitiers

**BAKE** : Bordeaux

**BARAK** : Bègles

**BRAKIAL** : Limoges ILFOMER

**AEMKL** : Limoges Croix Rouge

**DAKE** : Dax

## Région OCCITANIE :

**ATEK** : Toulouse

**BREK** : Rodez

**AEKM** : Montpellier

## Région Provence Alpes Côte d'Azur :

**KIMASSE** : Marseille

**CEKN** : Nice

## Région Auvergne Rhône Alpes :

**AKTEEV** : Vichy

**ADEMKEL** : Lyon

**ADEMKG** : Grenoble

**AEMKS** : Saint-Etienne

## Région Bourgogne Franche Comté :

**ADEK** : Dijon

**AEKB** : Besançon

**AMEKi** : Montbéliard

## Région Ile de France :

**GOKA** : ASSAS

**SMAK** : Saint-Michel

**AVEKE** : EFOM

**AEKiC** : CEERFF

**OKLM** : Meulan-les-Mureaux

**LE BELGE** : Liège

**BDE EKP** : EKP ADERF

**KAPS** : APHP

**KRO** : AVH

**BDE KTIM** : Guinot

**EKSM** : Saint-Maurice

## Outre-mer :

**Kiné Peï** : Réunion

**KinéMoov'** : Martinique

## VII. Réseau Etudiant

**ANEMF** : Association Nationale des Etudiants en Médecine de France (aussi appelé « meuf » pour simplifier la prononciation et éviter de confondre à l'oral avec les autres fédérations de santé).

**ANEP** : Association Nationale des Etudiants en Psychomotricité.

**ANEPF** : Association Nationale des Etudiants en Pharmacie de France (aussi appelé « peuf » à l'oral).

**ANESF** : Association Nationale des Etudiants Sage-Femme (aussi appelé « seuf » à l'oral).

**ANESTAPS** : Association Nationale des Etudiants en STAPS.

**ARES** : Fédération nationale des Associations Représentatives des Etudiants en Sciences Sociales.

**FAGE** : Fédérations des Associations Générales Étudiantes.

**FédéFi** : Fédération de Filière (FNEK, ANEMF pour les médecine, ANEPF pour les pharma par exemple).

**FédéT** : Fédération Territoriale ; s'agit d'une Fédération qui s'occupe des problématiques liées à la région/ville dans laquelle elle se trouve. Par exemple, l'AFGES (Association Fédérative Générale des Etudiants de Strasbourg) s'occupe des problèmes spécifiques aux étudiants Strasbourgeois, et aux étudiants d'Alsace adhérents à l'AFGES.

**FFEO** : Fédération Française des Etudiants en Orthoptie

**FNAEL** : Fédération Nationale des Associations Etudiantes en Langues.

**FNEA** : Fédération Nationale des Etudiants Audioprothésistes.

**FNEO** : Fédération Nationale des Etudiants en Orthophonie.

**FNEP** : Fédération Nationale des Etudiants en Pédicure-Podologie.

**FNESI** : Fédération Nationale des Etudiants en Soins Infirmiers.

**FNSIP-BM** : Fédération Nationale des Syndicats d'Internes en Pharmacie et en Biologie Médicale.

**ISNAR-IMG** : InterSyndicale Nationale Autonome Représentative des Internes en Médecine Générale.

**UNAEE** : Union Nationale des Associations des Étudiants en Ergothérapie.

**UNECD** : Union Nationale des Etudiants en Chirurgie Dentaire.

**UNEF** : Union Nationale des Etudiants de France.

## VII. Affaires Sanitaires et Sociales (A2S)

**A2S** : Affaires Sociales et de la Santé

**BFSS** : Bourse de Formation Sanitaire et Sociale

**CROUS** : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires :  
Cet organisme a 7 missions :

1. **L'alimentation**, en conservant des repas équilibrés pour les étudiants à un tarif de 3€25 dans les RU, ou bien des foodtrucks lorsque les étudiants sont trop éloignés des services du CROUS.

2. **Permettre d'avoir des jobs étudiants** adaptés aux emplois du temps.

3. **Promouvoir la culture**, en subventionnant les projets étudiants, ou bien en fournissant matériel et aide logistique.

4. **Les Aides Financières** avec :

- Les **BCS** (Bourses sur Critères Sociaux) attribué via le DSE (Dossier Social Etudiant) : les étudiants kinés n'y ont pas accès. Nous avons accès aux BSS (Bourses Sanitaires et Sociales) attribuées par la région, et qui sont moins avantageuses.
- Les **ASAA** (Aides Spécifiques Allocations Annuelles) et les **ASAP** (Aides Spécifiques Allocations Ponctuelles). Ces dernières aident les étudiants en situation de difficulté transitoire. Les étudiants kinés ont accès uniquement aux ASAP et non pas aux ASAA.

5. **L'international** : accueil et accompagnement des étudiants venant d'autres pays. Aide aux démarches pour bouger vers d'autres pays.

6. **L'aide au logement** : en tant que kinés, nous ne sommes pas prioritaires, mais nous y avons accès.

7. **L'assistance sociale**, en aidant les étudiants universitaires ou non sur des sujets comme l'intégration universitaire, les difficultés familiales ou financière ou bien aider à porter les dossiers en commissions (ASAP, ASAA...).

**CNOUS** : Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires.

**FSS** : Formations Sanitaires et Sociales.

**IGAS** : Inspection Générale des Affaires Sociales.

## VIII. Scientifique

**EBP** : Évidence Based Practice. C'est une démarche dans le but de proposer les meilleurs soins possibles aux patients, en se basant sur les données scientifiques, qui seront ensuite adaptées selon l'expertise du clinicien et les préférences du patient.

**BPS** : Bio-PychoSocial. C'est un modèle de prise en charge dans lequel les dimensions biologique, psychologique et sociale sont prises en compte pour l'élaboration des soins.

**JFNK** : Journées Françaises de la Neuro-Kinésithérapie.

**SFP** : Société Française de Physiothérapie.

**TM** : Thérapie Manuelle.

**MDT** : Mechanical Diagnosis and Treatment (méthode McKenzie).

**TCC** : Thérapie Cognitive et Comportementale.

**VSP** : Veille Scientifique et Professionnelle.

## IX. Défense des droits

**CDD** : Cas de Défense des Droits.

**CNIL** : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés. Peut être saisie pour récupérer un document que l'on est en droit de posséder ou au moins de prendre en compte visuellement.

**DDD** : Défense des droits "se dit 3D à l'oral".

**LCD** : Lutte contre les discriminations.

**LGBTQIA+** : Lesbienne, Gay, Bisexuel, Transidentité, Queer, Intersexe, Genre/Asexuel +

**TP** : Trusted People. Étudiant fréquentant la FNEK formé pour accompagner une personne qui au cours d'un événement ressent un danger ou le besoin d'être défendu, soutenu.

**VSS** : Violences Sexuelles et Sexistes.

## X. Guides de la FNEK

**KAOL** : Kit d'Aide à l'Orientation du Lycéen, il informe les lycéens sur les réformes PASS et LAS et répertorie les différentes voies d'accès pour entrer en kinésithérapie.

**KIRB** : Kit d'Initiation à la recherche Bibliographique, il permet de mener une recherche d'articles dans le but de renouveler ses connaissances.

**GAMEK** : Guide d'Aide en Manifestation sportive pour les Etudiants Kinésithérapeutes, il clarifie le rôle de l'étudiant lors des manifestations sportives et lui fournit des connaissances pour diagnostiquer les pathologies d'exclusion et les plus fréquentes en trail.

**GEEK** : Guide de l'Elu Etudiant Kiné

**GCBE** : Guide de Candidature à la Bourse Erasmus+, il vous informe des informations personnelles à fournir et des démarches à effectuer afin de déposer une demande pour la Bourse Erasmus+.

**GFAEK** : Guide du Financement Alternatif des Etudes de Kiné, ce guide expose les solutions qui s'offrent aux étudiants, pour réussir à financer leur formation.

**GJKDE** : Guide du Jeune Kinésithérapeute Diplômé d'Etat, son objectif est de vous donner les clés pour effectuer les démarches administratives nécessaires à votre installation.

**GMI** : Guide de la Mobilité Internationale, il permet de vous donner les clés pour vous installer et exercer à l'international.

**GPF** : Guide de Poursuite de la Formation, il renseigne les nouveaux diplômés sur les formations en post-DE ainsi que les financements qui leur sont accessibles.

**GOEF** : Guide de l'Organisation des Evènements FNEK. Celui-ci a été élaboré en 2020. Il reprend et illustre certains points du Cahier des Charges des Evènements FNEK (édition 2018). Son but est de compléter le cahier des charges, sans le remplacer, et d'aider les associations organisatrices d'évènements FNEK avec de nombreux conseils illustrés pour en faciliter sa compréhension.

**GOM** : Guide des Outre-Mer, son but est de mettre en évidence les besoins des territoires et les démarches nécessaires aux étudiants et diplômés souhaitant exercer dans les Outre-mer.

**GSSK** : Guide de Survie du Stagiaire Kiné, celui-ci permet aux étudiants de développer leur expérience clinique lors des stages, en leur fournissant les meilleures preuves disponibles sur les pathologies les plus couramment rencontrées.

**SKI** : Guide du Stagiaire Kiné à l'International, son utilité est de vous guider sur les stages hors de nos frontières, pour apprendre dans un contexte différent et ainsi enrichir vos compétences par la diversité de pratiques cliniques.



**FNEK**

Fédération Nationale des Etudiants en Kinésithérapie